

Facture papier et électronique : respecter les règles juridiques et fiscales

-Référence: **DTRS-41**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Etablir des factures conformes aux règles juridiques et fiscales
- Appliquer correctement les règles de TVA
-
- Sécuriser la dématérialisation de ses factures
-
- Prévenir les risques de non-respect des règles de facturation
-

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Responsables et collaborateurs de services comptables, responsables administratifs et financiers et toutes les personnes impliquées dans les opérations de facturation.

PRÉREQUIS :

- Aucune connaissance particulière.

Programme

- **Maîtriser le formalisme des factures**
 - Identifier les mentions obligatoires à porter sur une facture : juridiques, fiscales...
 - Indiquer les délais et les modalités de règlement.
 - Mesurer les sanctions en cas d'infractions aux règles de facturation : défaut de facturation, omission ou inexactitude.
 - Les cas particuliers : factures rectificatives, d'acompte, en langue étrangère, liées à un secteur...
- **Les règles applicables aux factures électroniques et dématérialisées**
 - Comprendre les règles relatives aux factures dématérialisées et à celles transmises électroniquement.
 - Obtenir la signature et le certificat électronique.
 - Respecter l'obligation de déclaration auprès des services fiscaux compétents.

Programme

- Connaître les conditions d'acceptation par le destinataire.
- Maîtriser le principe de codage des informations et de traitement automatisé.
- Utiliser les systèmes de télétransmission EDI et ASP.
- Appréhender les modalités de restitution des données en langage clair.
- **Connaître les règles de conservation des factures**
 - Comprendre les règles d'archivage et gérer les lieux de stockage des factures.
 - Connaître les conditions de validité des archives électroniques.
 - Respecter les délais de conservation des factures.
- **Prévenir les risques fiscaux d'un respect insuffisant des règles**
 - Vérifier l'intégrité et l'exactitude du message facture.
 - Connaître les sanctions applicables en cas de non-régularisation ou de non-justification dans le délai requis.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc